

CERTIFICAT D'ENGAGEMENT ET DE CONNAISSANCE

Ce certificat, mentionné au V de l'article L.214-8 et défini dans le décret n°2022-1012 du 18 juillet 2022, a pour objectif de vous donner toutes les informations pour accueillir votre chien au mieux et de vous engager à respecter ses besoins.

Les différents besoins du chien

Besoins physiologiques

Boire : Votre animal doit avoir en permanence de l'eau fraîche et propre à disposition. Adaptez la hauteur et la forme de la gamelle à la taille et au museau du chien.

Dormir : Un chien dort en moyenne 12h/jour, en discontinu. Il a besoin d'un espace calme et sécurisé. Un panier, un coussin ou une couverture amélioreront son confort.

Manger : Le chien est un carnivore ; il a besoin d'une alimentation adaptée à son âge, son poids et sa dépense physique. Privilégiez au moins deux repas par jour — un seul repas peut favoriser la dilatation-torsion d'estomac, urgence vétérinaire potentiellement fatale. Consultez votre vétérinaire pour toute transition alimentaire.

Besoins psychologiques

Mastiquer et renifler : Ces comportements instinctifs canalisent l'énergie et réduisent le stress. Encouragez-les avec des promenades variées, des tapis de fouille, des jeux et des friandises naturelles.

Socialiser : Le chien est une espèce sociale. Il a besoin d'interactions positives avec d'autres chiens et des humains tout au long de sa vie. Une socialisation précoce le rendra plus confiant et équilibré.

Sortir et se divertir : En plus de la dépense physique quotidienne indispensable, le chien a besoin de stimulation mentale : jeux de recherche, jouets, cache-cache, chasses au trésor...

Éducation

Pour vivre en bonne harmonie avec votre animal, instaurez des règles claires et cohérentes. Le stop et le rappel sont indispensables pour votre sécurité et celle de votre chien.

Rappel légal (art. R.214-24 du Code rural) : L'exercice des activités d'éducation et de dressage dans des conditions de nature à infliger des blessures ou des souffrances inutiles est interdit.

Pour tout conseil, rapprochez-vous d'un club canin agréé : activites-canines.com

Santé

Il est recommandé de consulter votre vétérinaire au moins une fois par an, vaccins et rappels inclus. Veillez régulièrement à :

- **Propreté des oreilles et des yeux** — utilisez des produits adaptés à l'espèce canine.
- **Entretien du pelage** — certains types de poils nécessitent une attention spécifique.
- **Contrôle du tartre** — alimentation adaptée, friandises à mâcher, brossage dentaire.
- **Longueur des griffes** — à couper uniquement sur la partie translucide, sur conseil vétérinaire.

Utilisez des shampoings spécifiques au chien pour le bain (rester occasionnel). Votre vétérinaire peut conseiller des vermifuges et antiparasitaires adaptés.

CERTIFICAT D'ENGAGEMENT ET DE CONNAISSANCE

Les papiers de votre chien

Avant de ramener votre chiot chez vous, assurez-vous que l'éleveur vous a fourni :

- **Un certificat de vente (facture)** décrivant le chien et mentionnant le prix
- **La carte d'identification** (tatouage ou puce électronique — obligatoire avant toute cession). En cas de changement : I-CAD 09 77 40 30 77 / i-cad.fr
- **Un certificat vétérinaire** datant de moins de 3 mois
- **Un document d'information** sur le chien et ses besoins
- **Le certificat de naissance LOF** (si chien de race). Si non reçu, l'éleveur fournit le numéro de portée et envoie le certificat dès réception.
- **Le présent Certificat d'Engagement et de Connaissance** signé par l'acheteur

Les dépenses à prévoir

Votre chien représentera une charge financière régulière. Prévoyez un budget spécifique :

- Alimentation (croquettes, friandises...) **50 € à 150 € / mois**
- Soins vétérinaires, toilettage, hygiène **200 € / an minimum**
- Matériel (jouets, sellerie...) **150 € à 300 € à l'arrivée, puis occasionnel**

Les soins vétérinaires liés aux maladies et accidents sont imprévus et parfois conséquents. Des assurances santé existent pour couvrir votre animal sans vous préoccuper du montant des factures.

Engagement de l'acheteur

Prénom NOM :

Signature précédée de la mention manuscrite :

Fait à :

« Je m'engage à respecter les besoins de l'animal. »

Le : ____ / ____ / _____